

Insee Dossier

Guadeloupe



Antilles-Guyane

L'Économie Sociale en Guadeloupe: Une activité en développement

SOMMAIRE

PLUS D'UN SALARIÉ SUR DIX DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE	4
UNE SPHÈRE DOMINÉE PAR LES ASSOCIATIONS	
UN EMPLOI CONCENTRÉ DANS LES ACTIVITÉS DE SERVICES	
UN GISEMENT D'EMPLOIS IMPORTANT	
UNE ACTIVITÉ QUI RÉSISTE À LA CRISE	7
MAIS DES POSTES SOUVENT PRÉCAIRES	10
DES DÉFIS À RELEVER	12
RENDRE LE SECTEUR ATTRACTIF POUR LES JEUNES	
PROFESSIONNALISER LES EMPLOIS ET DIVERSIFIER LES SOURCES DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES	
MÉTHODOLOGIE	13
BIBLIOGRAPHIE	15

Plus d'un salarié sur dix dans l'économie sociale

En Guadeloupe, en 2011, 12 740 personnes travaillent dans la sphère de l'économie sociale. Cette sphère représente 10 % de l'emploi régional en équivalent temps plein. Entre 2006 et 2011, les entreprises de l'économie sociale (ES) ont créé 16,5 % d'emplois supplémentaires alors qu'en moyenne dans l'économie régionale, 3,5 % des postes ont disparu. Cela en fait une activité dynamique, créatrice d'emplois non délocalisables, dans des secteurs à fort potentiel de croissance tels que les services à la personne. Rendre le « tiers secteur » attractif pour les jeunes en professionnalisant les emplois et diversifier les sources de financement des entreprises font partie des défis à relever.

Cynthia Duchel, Insee

L'économie sociale et solidaire telle que définie par la loi du 31 juillet 2014 englobe des associations, des coopératives, des mutuelles, des fondations ainsi que les sociétés commerciales qui poursuivent un but d'utilité sociale et qui partagent certains principes : concilier la réalisation d'une activité économique avec l'absence de recherche du profit ou la recherche d'un profit limité et la poursuite d'un objectif d'utilité sociale. Le champ retenu dans cette étude est un sous-ensemble de l'économie sociale et solidaire. Il se limite aux

seules associations, mutuelles, coopératives et fondations, qui sont identifiables par leur statut.

En 2011, l'économie sociale représente en Guadeloupe 1 240 établissements et 12 740 salariés. (*figure 1 & 2*)

Près de neuf emplois sur dix (89 %) relèvent du secteur associatif, le reste se répartissant entre les coopératives (8 %), les mutuelles (2 %) et les fondations (1 %).

Regroupant 11,4 % des emplois salariés de l'île, l'économie sociale occupe

une place significative, aux côtés du secteur public (36,6 %) et du secteur privé à but lucratif (52 %).

Parmi les régions françaises les mieux pourvues en emplois salariés dans ce secteur, la Guadeloupe occupe la 11ème place sur une échelle allant de 7,1 % (Île-de-France) à 13,9 % (Bretagne). Comparativement à d'autres secteurs de l'économie, l'ES emploie plus de salariés en équivalent temps plein (ETP) que le BTP (6 %), l'enseignement (10 %) et un peu moins que le commerce (13 %).

1 1 240 établissements employeurs

Poids de l'économie sociale dans l'économie guadeloupéenne

	en nombre et %					
	Économie sociale (ES)	Privé hors ES	Public	Total Hors ES	Total	Part de l'ES dans le Total
Établissements employeurs	1 242	10 878	747	11 625	12 867	9,7
Effectifs salariés au 31/12	12 737	58 213	40 958	99 171	111 908	11,3
Équivalents temps plein	10 270	50 925	38 962	89 887	100 157	10,2
Rémunérations brutes (en millions d'euros)	298	1 601	1 471	3 071	3 369	8,8

Source : Insee, Clap 2011.

2 12 740 salariés, 11 % de l'emploi

Poids des grandes familles de l'ES aux Antilles-Guyane

	en nombre et %				
	Coopératives	Mutuelles	Associations	Fondations	Total économie sociale
Effectif salarié	980	247	11 396	114	12 737
Poids en Guadeloupe (%)	0,9	0,2	10,2	0,1	11,4
Effectifs salariés au 31/12					
Poids en Martinique (%)	1,1	0,3	8,4	0,1	10,0
Poids en Guyane (%)	0,2	0,1	7,2	0,1	7,6
Poids moyen en France (%)	1,4	0,6	8	0,3	10,3
Etablissements employeurs	76	39	1 125	2	1 242
Poids en Guadeloupe (%)	0,6	0,3	8,7	0,0	9,7
Etablissements employeurs					
Poids en Martinique (%)	0,9	0,3	7,5	0,0	8,7
Poids en Guyane (%)	0,3	0,3	8,7	0,0	9,3
Poids moyen en France (%)	1,1	0,3	8,0	0,1	9,5

Source : Insee, Clap 2011.

Plus d'un salarié sur dix dans l'économie sociale

Encadré 1

Le renforcement des solidarités, un objectif de politique publique

En Guadeloupe, un taux de chômage particulièrement élevé (23 %) et une précarité accrue (18 % des ménages guadeloupéens vivent sous le seuil de bas revenus, fixé en 2006 à 6 800 €/an dans la région), ont amené les instances publiques de la Guadeloupe à retenir comme une des priorités politiques le renforcement des solidarités entre les habitants. L'insertion et l'emploi sont deux composantes de cet objectif. Définir l'ES et les acteurs qui la composent devrait permettre d'établir une véritable stratégie de développement d'un secteur à fort potentiel d'emplois. L'attractivité du secteur et l'adéquation entre les compétences et les besoins des structures font partie des enjeux à relever.

La loi reconnaît que l'ES évolue et adopte donc une démarche pour reconnaître au-delà des acteurs historiques (coopératives, mutuelles, associations, fondations), les sociétés commerciales qui poursuivent un but d'utilité sociale et qui partagent les principes de l'ES (encadré 2). Ainsi, un projet de loi cadre sur l'ES, allant dans ce sens, a été adopté par le sénat en novembre 2013, et par l'Assemblée nationale le 22 juillet 2014.

Une sphère dominée par les associations

Quatre grandes familles constituent historiquement l'économie sociale également appelée « tiers secteur » : les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations.

Comme dans les autres régions françaises, les associations sont le principal employeur de l'économie sociale en Guadeloupe. Avec 1 125 établissements employeurs et 11 400 salariés, les associations forment, à elles seules, près de 91 % des établissements et plus de 89 % de l'effectif salarié de l'économie sociale. (figure 1 & 2)

Parmi les 11 400 salariés du secteur associatif, 44 % exercent dans le social. L'association d'aide à domicile Accueil Providence (plus de 500 salariés), l'institut régional appliqué pour la formation professionnelle (IRAFOR) (entre 200 et 250 salariés) et l'association guadeloupéenne d'insertion professionnelle sociale

pour adultes handicapés (150 à 200 salariés) sont les plus gros établissements du secteur associatif. Les coopératives réunissent 980 salariés répartis sur 76 établissements. Neuf emplois sur dix relèvent des activités financières.

En effet, la plupart des coopératives sont des coopératives de crédit qui rassemblent essentiellement les banques mutualistes. Cinq coopératives de l'économie sociale emploient plus de 20 salariés. Parmi elles, la caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel (plus de 500 salariés) est de loin la plus importante.

Le reste des salariés se répartit entre les mutuelles (250 salariés) et les fondations (110 salariés).

Encadré 2

Les autres acteurs de l'économie sociale

Près de 70 000 Guadeloupéens bénévoles en 2013

Recherches et Solidarités (R&S) a construit un modèle national s'appliquant à tous les départements. Il part de l'estimation des associations en activité, et des travaux relatifs au bénévolat en France, dont l'enquête la plus récente (IFOP 2013 pour France Bénévolat et R&S). Sur cette base, on peut estimer entre 67 000 et 74 000 le nombre de bénévoles dans les associations en Guadeloupe, en 2013. La dernière enquête IFOP révèle depuis 2010, une baisse de la proportion de bénévoles intervenant régulièrement, au moins une fois par semaine. Elle est passée de 55 % à 44 %, ce qui conduit à une fourchette nettement révisée et comprise entre 26 000 et 29 000 bénévoles intervenant régulièrement en Guadeloupe.

Les entreprises solidaires d'utilité sociale¹

La loi du 21 juillet 2014 reconnaît certains acteurs qui n'appartenaient pas historiquement au champs de l'ESS. 1 375 structures sont agréées par l'État en tant qu'entreprises solidaires pour la période 2011-2012 (outre-mer inclus). Pour la France entière, sur la période 2004 - 2012 on peut estimer qu'entre 4 000 et 5 000 structures ont bénéficié de l'épargne salariale solidaire et de la qualification d'entreprise solidaire. Avec les modifications apportées par la loi, un objectif national de 10 000 à 12 000 entreprises solidaires d'utilité sociale est envisageable.

¹ Les informations concernant les entreprises solidaires d'utilité sociale sont extraites de l'étude d'impact du projet de loi relatif à l'ESS, commandée par le Sénat, enregistrée sous la référence NOR : ESSX1315311L/Bleue, en date du 24 juillet 2013.

Plus d'un salarié sur dix dans l'économie sociale

Un emploi concentré dans les activités de services

Cinq activités rassemblent la majorité des emplois salariés de l'économie sociale de la Guadeloupe : l'action sociale sans hébergement (27,5 %), les activités des organisations associatives (23 %), l'enseignement (15 %), l'hébergement médico-social et social (9 %) et les activités financières hors assurances et caisses de retraite (7 %).

Cette concentration des emplois dans ces activités tertiaires s'accompagne d'un taux de féminisation élevé (70 % des salariés de l'ES contre 50 % hors économie sociale) et d'une surreprésentation des professions intermédiaires (32 % contre 21 % dans l'ensemble de l'économie régionale).

Représentant les deux tiers des salariés de ce secteur, l'économie sociale est particulièrement présente dans « les autres activités de services » qui regroupent des activités telles que les mouvements pour la protection de l'environnement, les associations de jeunes et les associations spécialisées dans des occupations culturelles ou récréatives² comme les sociétés

carnavalesques. L'économie sociale est également très présente dans le secteur des activités financières et d'assurance (33 % des salariés du secteur) et dans celui de la santé humaine et de l'action sociale (15 % des salariés du secteur).

(figure 3)

Un gisement d'emplois important

La santé et les services à la personne font partie des quatre secteurs porteurs d'emplois particulièrement soutenus par les pouvoirs publics³. Les activités des associations concernent surtout le secteur social et les activités sportives, culturelles ou de loisirs. Au moins une association sur cinq est en rapport direct ou indirect avec les services à la personne⁴. Ces services peuvent être classés en quatre grandes catégories : les services à la famille (garde d'enfants, assistance à domicile), les services à la vie quotidienne (ménage, maintenance de la résidence), les services aux personnes âgées ou handicapées (aides, transport) et enfin les activités de coordination et de délivrance de ces services (médiation, télé assistance).

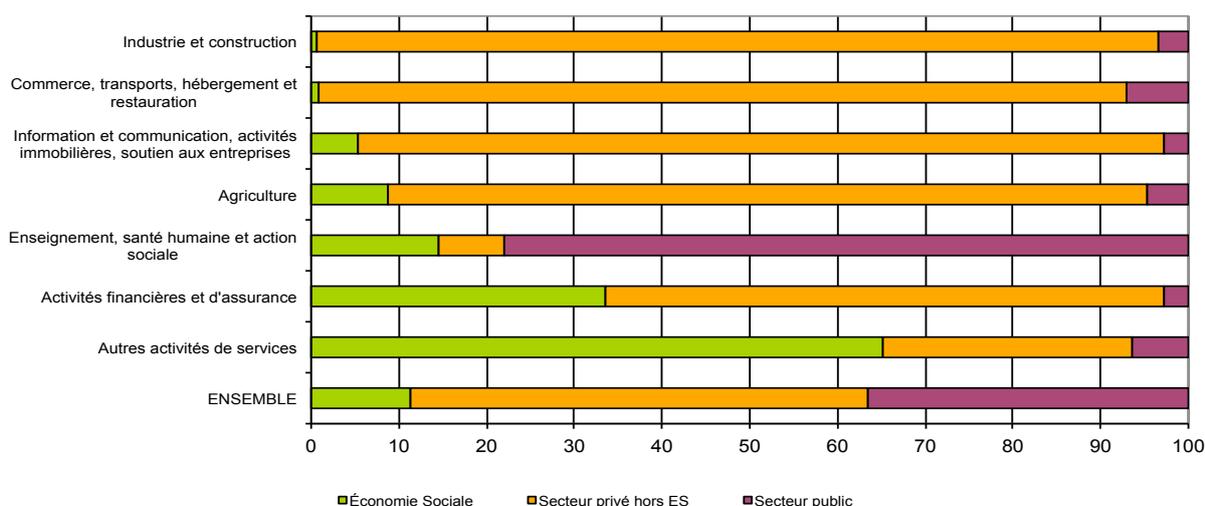
Le vieillissement de la population devrait s'accompagner d'un développement des services à la personne tant sur le plan de l'offre que de la demande d'emploi.

En matière de demande, les services à la personne, secteur essentiellement féminin (93 % des salariés sont des femmes), constituent un gisement d'emplois important : 20 % sont occupés par des personnes qui atteindront l'âge de la retraite d'ici à 10 ans. Parallèlement, d'ici 2030⁵, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus devrait augmenter de 90 % et celui des 90 ans et plus de 160 %. Le nombre de personnes âgées dépendantes devrait ainsi doubler en Guadeloupe à l'horizon 2030, passant de 6 000 personnes en 2007 à 13 300.

Cette hausse du nombre de personnes âgées et la moindre disponibilité des aidants familiaux devrait entraîner un recours accru à des services d'aides à domicile. D'ici 2020, le nombre d'emplois en équivalent temps-plein des services d'aide à domicile devrait croître de 44 %.

3 Un tiers des salariés du secteur « activités financières et d'assurance » relève de l'économie sociale

Poids de l'ES selon le secteur d'activité en termes d'effectifs salariés au 31/12/2011 (en %)



Source : Insee, Dads 2011.

² Autres que les clubs sportifs et les cercles de jeux. On peut citer, par exemple, les cercles littéraires, les clubs de jardinage, les ciné-clubs, les photos-clubs, les clubs sociaux, les sociétés carnavalesques, etc.

³ Rapport d'activité des ministères économiques et financiers 2012. (page 33): <http://www.economie.gouv.fr/files/files/import/feuilleter/RAM-economie-2012/RAM2012/RAM2012.html#33/zoomed>.

⁴ L'activité de 38 % des 1125 associations n'a pas pu être déterminée avec certitude. Leur classement par activité n'a donc pas été effectué.

⁵ Selon « En Guadeloupe, le doublement du nombre de personnes âgées dépendantes d'ici 2030 crée de nouveaux besoins », AntianÉchos de Guadeloupe n°23, janvier 2013.

Une activité qui résiste à la crise

Entre 2006 et 2010, les effectifs salariés de l'économie sociale ont augmenté régulièrement avec une accélération notable en 2010. Ils progressent en moyenne annuelle de 3,1 % en Guadeloupe, soit deux fois plus qu'en France métropolitaine mais deux fois moins qu'en Guyane (figure 4 & 5).

Cet écart important avec la France métropolitaine est dû à la fois à des facteurs liés à la structure sectorielle de l'économie et à des effets spécifiques à la région. (figure 6) L'effet structurel joue favorablement dans les régions orientées vers l'enseignement, les administrations publiques, la santé et l'action sociale comme les DFA et la Corse.

En revanche, il joue défavorablement dans des régions comme l'Alsace

ou la Champagne-Ardenne plutôt tournées vers l'industrie, l'information et la communication, qui connaissent d'importantes pertes d'emploi.

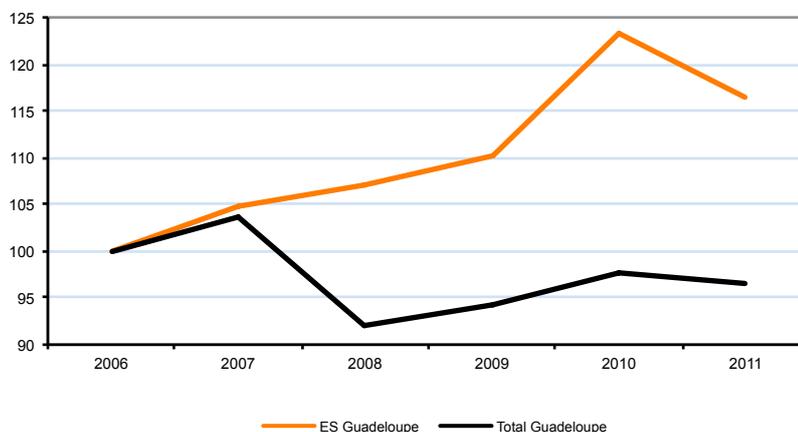
La localisation sur le territoire guadeloupéen est favorable à la croissance de l'emploi dans les administrations publiques, l'enseignement, la santé et l'action sociale (environ +7 points par rapport à la France métropolitaine de province). Alors que la crise économique faisait perdre 3,5 % des emplois à l'économie guadeloupéenne entre 2006 et 2011, L'ES voyait ses effectifs progresser de 17 %. Cette tendance s'est accentuée avec le début de la crise économique, en 2009, avec la poursuite de la politique de soutien de l'économie sociale dans les DOM jusqu'en 2010.

Toutefois, la politique budgétaire mise en place pour limiter les déficits publics (baisse des subventions de l'État, puis des collectivités territoriales) a aussi touché l'économie sociale à partir de 2010 (baisse de 5,4 % des effectifs salariés entre 2010 et 2011).

La région est aussi avantagée dans les transports et l'entreposage (+3 points). En revanche, l'effet résiduel (dit géographique) est négatif dans les autres activités de service (-5 points).

4 Des effectifs en hausse de 8,8 % en cinq ans

Évolution 2006-2011 des effectifs salariés de l'ES (Base 100 en 2006)



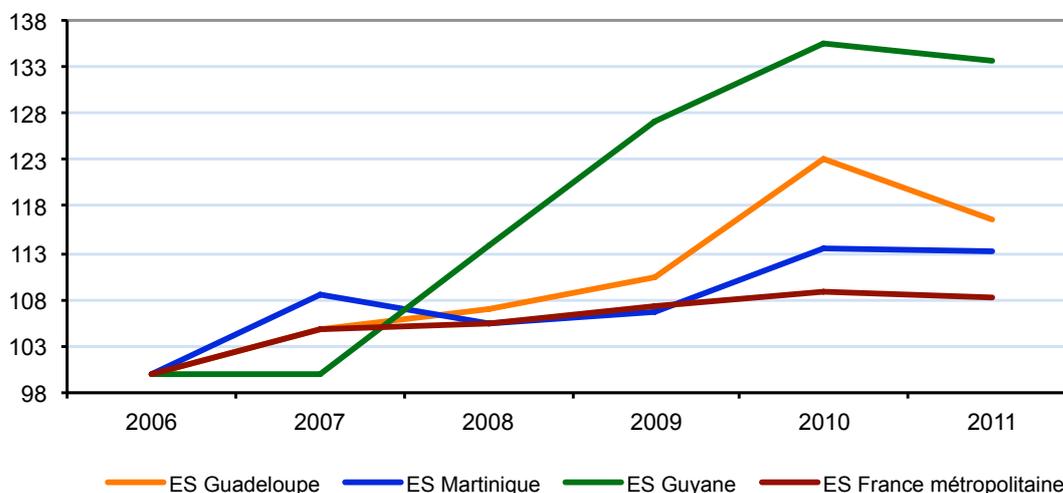
Champ : postes de travail au 31 décembre (hors intérimaires et postes annexes).

Source : Insee, Clap 2006 - 2011.

Une activité qui résiste à la crise

5 Une croissance plus rapide en Guadeloupe qu'en France métropolitaine ou en Martinique

Évolution 2006-2011 des effectifs salariés de l'ES (Base 100 en 2006)



Champ : postes de travail au 31 décembre (hors intérimaires et postes annexes).

Source : Insee, Clap 2006 - 2011.

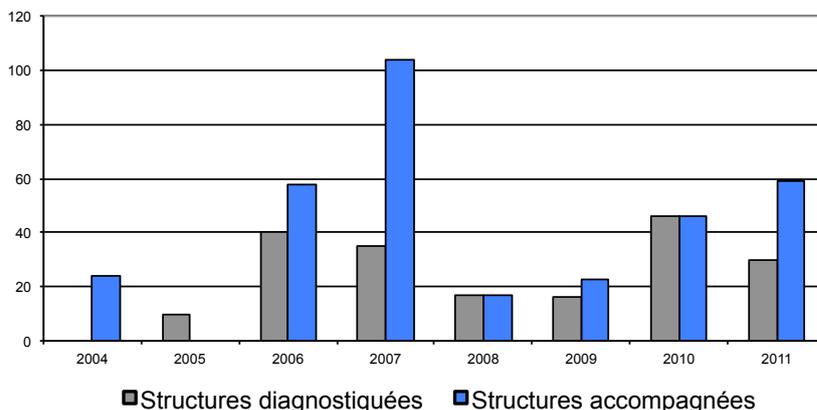
Encadré 3

Le Dispositif Local d'Accompagnement en Guadeloupe

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) a pour objectif d'accompagner les structures développant des activités et des services d'utilité sociale, créateurs d'emploi, dans leurs démarches de consolidation économique et de développement. Le DLA permet à une structure de bénéficier d'un diagnostic partagé de sa situation, de sa capacité de consolidation économique et de ses besoins d'appui. Si la structure accepte les préconisations qui découlent de ce diagnostic, le chargé de mission DLA élabore avec elle et met en place un plan d'accompagnement, qui comprend une ou plusieurs actions d'appui sous forme d'ingénieries individuelles ou collectives, financées par le DLA et réalisées par des prestataires. Il assure un suivi du plan d'accompagnement et mesure son impact sur le développement des activités et des emplois. Le DLA est financé par l'État, la Caisse des Dépôts, le Fonds social européen et selon les cas d'autres partenaires comme les collectivités locales. En 2011, le DLA a bénéficié d'un budget global s'élevant à 130 000 euros. Ce dispositif est porté en Guadeloupe par le bureau de gestion (BGE) Guadeloupe Iles du Nord. Les principaux secteurs bénéficiaires du DLA sont les services à la personne, l'insertion par l'activité économique, la culture, le sport, la petite enfance et la politique de la ville. Entre 2004, date de sa création et 2011, 460 structures ont été accueillies par la BGE Guadeloupe Iles du Nord, dont près de 90 en 2011. Parmi ces structures accueillies, 330 ont bénéficié d'un accompagnement (*Graphique 5*). Entre 2008 et 2011, leur nombre a été multiplié par quatre. La crise économique et une meilleure connaissance du dispositif peuvent expliquer cette forte hausse. Au final, entre 2008 et 2011, près de 140 structures ont bénéficié d'une ingénierie. Entre 2008 et 2011, 1 600 emplois ont donc été consolidés.

6 Quatre fois plus de structures accompagnées en 2011 qu'en 2008

Évolution du nombre de structures diagnostiquées et accompagnées par le DLA entre 2004 et 2011 en Guadeloupe (en nombre)



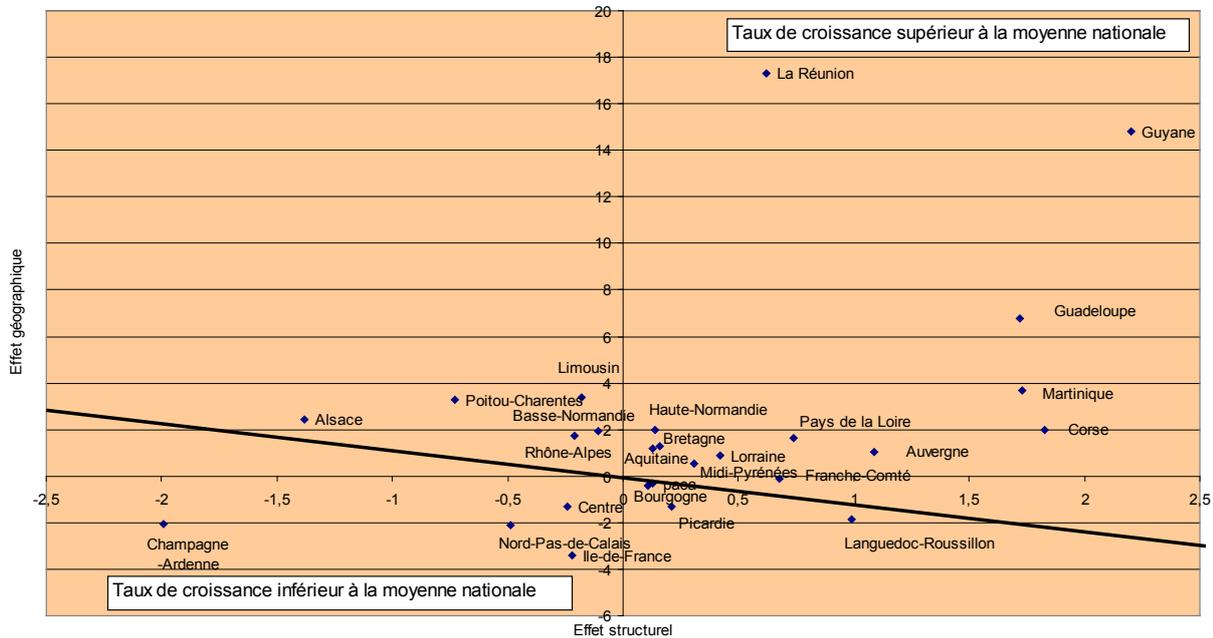
Lecture : En 2011, 30 structures ont été diagnostiquées et 60 ont accepté les préconisations proposées lors de leur diagnostic et ont alors bénéficié d'un accompagnement.

Source : BGE Guadeloupe Iles du Nord, Enée.

Une activité qui résiste à la crise

7 Un «tiers secteur» préservé de la crise économique jusqu'en 2010

Taux de croissance de l'emploi salarié régional entre 2008 et 2011 : effets structurels et géographiques (en %)



Lecture : Les régions figurant au-dessous de la diagonale (droite de pente -1 et passant par 0) ont un taux d'évolution de l'emploi salarié inférieur à la moyenne nationale. Celles situées au-dessus ont un taux d'évolution de l'emploi supérieur à la moyenne nationale. Les régions des Dom ont à la fois un effet structurel et un effet géographique positif. Ces régions bénéficient à la fois de leur structure tertiaire, et d'une politique de soutien du tiers secteur plus favorable dans les DOM jusqu'en 2010. Pour les régions situées dans le quadrant en haut à gauche et au dessus de la courbe, l'effet géographique positif compense l'effet structurel défavorable (Alsace, Limousin, Poitou-Charentes, Basse-Normandie et Rhône-Alpes). Pour PACA, Bourgogne, Picardie et Languedoc-Roussillon, l'effet structurel ne suffit pas à compenser l'effet géographique négatif. Enfin, les régions de Champagne-Ardenne, Nord-Pas-de-Calais, Centre et Île-de-France, ont à la fois un effet structurel et un effet géographique négatifs.

Source : Clap 2008-2011.

Mais des postes souvent précaires

En Guadeloupe, l'économie sociale rassemble 22 300 postes⁶. Plus du tiers d'entre eux sont des « postes annexes » (*Définitions*) dont le volume de travail ou le niveau de rémunération associé sont jugés « insuffisants », contre 28 % pour l'ensemble des secteurs hors économie sociale.

Ces postes annexes relèvent en majorité des associations et sont aussi particulièrement fréquents dans les

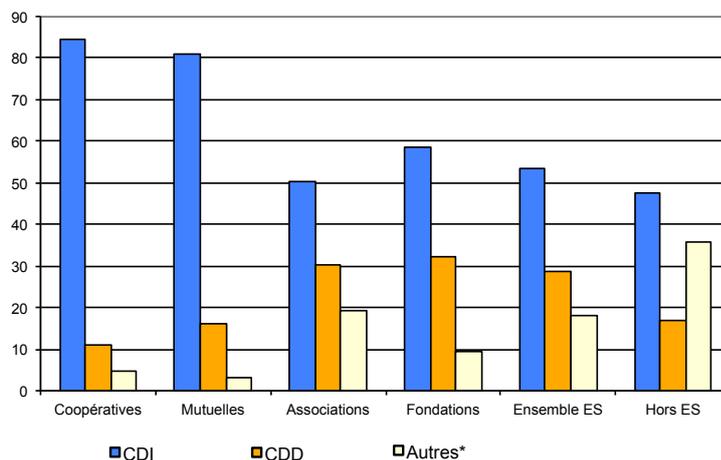
mutuelles (46 %), surtout parmi les mutuelles étudiantes (86 %) en raison du nombre important d'étudiants cumulant études et « petits boulots ».

Au final, l'économie sociale guadeloupéenne totalise en 2011, 14 800 postes réguliers concernant 11 400 salariés. Plus de la moitié de ces postes sont des CDI et 29 %, des CDD, contre respectivement 47 % et 17 % pour les

postes hors économie sociale. (*Figure 8*) Le recours important aux CDD dans le « tiers secteur », est à relier avec la fragilité économique de certaines structures, souvent tributaires de subventions. Le temps partiel y est aussi deux fois plus fréquent : 41 % contre 18 % hors économie sociale (*Figure 9*), en particulier dans les associations, où il représente 45 % des postes de travail salariés réguliers.

8 Davantage de CDD dans l'économie sociale

Poids des différentes formes d'emplois selon la famille de l'économie sociale (en %)



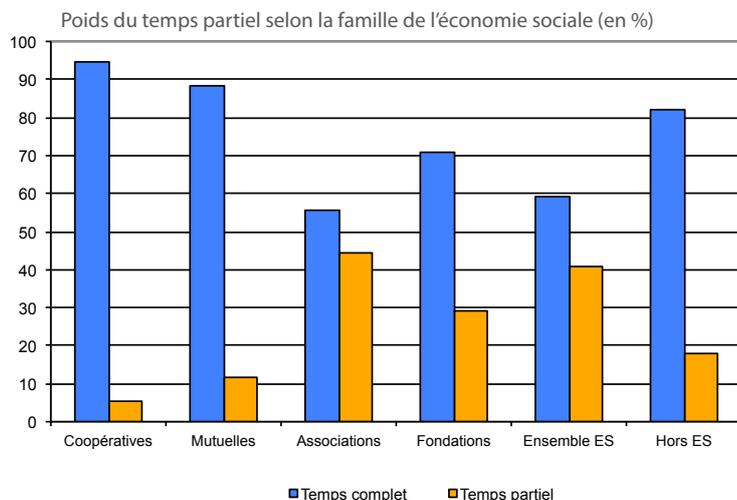
* Les autres contrats de travail regroupent essentiellement les contrats d'apprentissage et les contrats en intérim.

Source : Insee, Dads 2011.

⁶ Un poste correspond à un salarié dans un établissement. Un salarié qui travaille dans deux établissements (dans l'année ou à une date donnée) occupe donc deux postes.

Mais des postes souvent précaires

9 Deux fois plus de temps partiel dans l'économie sociale



Source : Insee, Dads 2011.

En Guadeloupe, le salaire horaire⁷ net médian distribué dans le secteur de l'économie sociale est de 10,0 € contre 10,3 € dans le secteur privé. Mais, il existe de fortes disparités salariales entre les familles du « tiers secteur » : le salaire horaire net médian s'élève à 17,3 € au sein des coopératives, 14,2 € dans les mutuelles, 10,9 € dans les fondations et 9,3 € dans les associations (Figure 10).

Un salarié qui exerce une activité au sein de l'économie sociale a, toutes choses égales par ailleurs, deux fois plus

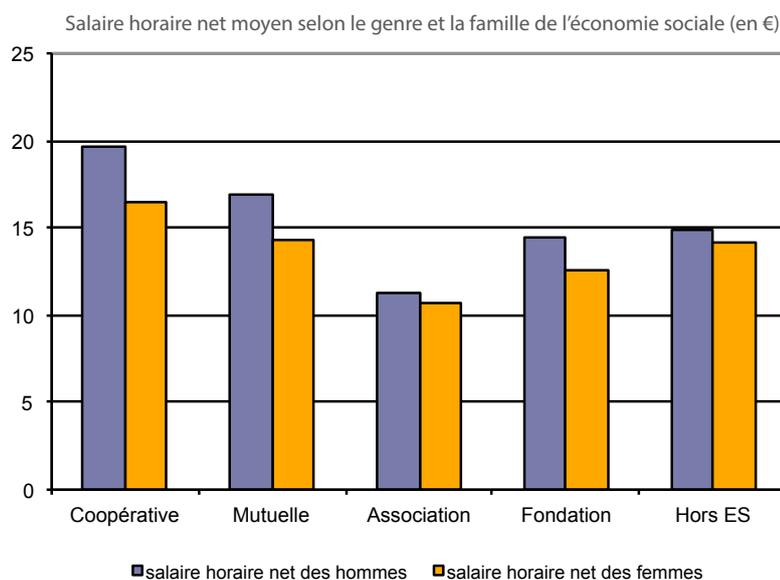
de risque de faire partie des 10 % des personnes les moins rémunérées qu'un salarié n'appartenant pas à la sphère du « tiers secteur ». Le genre, l'âge et la famille de l'économie sociale dans laquelle exerce le salarié⁸ influent aussi sur le risque de faire partie des 10% des personnes les moins rémunérées.

En effet, toutes choses égales par ailleurs, une femme a 1,4 fois moins de chance qu'un homme de faire partie des 10 % des personnes les moins rémunérées. De même, un jeune de moins de 30 ans a près de deux fois plus de risque de faire

partie des 10 % des personnes les moins rémunérées qu'une personne âgée entre 30 et 50 ans. Et un salarié d'une mutuelle a six fois moins de risque de figurer parmi les individus les moins rémunérés qu'un salarié d'une association.

La région où exerce le salarié a également une influence. En Martinique et en Guyane, le risque pour un salarié de l'économie sociale d'être parmi les 10 % des individus les moins rémunérés est deux fois moindre qu'en Guadeloupe.

10 Des salaires horaires plus élevés au sein des coopératives



Source : Insee, Dads 2011.

⁷ Le salaire considéré ici est le salaire horaire net pour un poste non annexe.

⁸ Le terme « famille sociale » désigne une des quatre familles historiques de l'économie sociale.

Rendre le secteur attractif pour les jeunes

L'économie sociale attire peu les jeunes. En Guadeloupe, à peine 10 % des salariés du secteur des services à la personne sont âgés de moins de 35 ans. Une plus faible rémunération dans ce secteur pourrait expliquer cette faible appétence des jeunes. En effet, 40 % des salariés de ce secteur perçoivent moins de 1,1 Smic horaire brut, contre 25 % dans l'ensemble des salariés de l'île.

En juin 2011, au niveau national, un programme dénommé Jeun'ESS a été lancé pour attirer les jeunes vers l'économie sociale, leur donner une place plus importante et valoriser leurs initiatives. Cet objectif a été pris en compte au niveau régional à travers des présentations lors de forum des métiers. Néanmoins, le « tiers secteur » pourrait être une réponse au fort chômage des jeunes (53 % pour les moins de 25 ans)⁹. Par exemple, en 2011 et 2012 près de 250 jeunes de moins de 30 ans ont pu trouver un emploi avec une qualification dans une entreprise d'insertion¹⁰, à l'image de « Gwadeloup an nou bel », ou encore « Bik d'insertion ».

Professionaliser les emplois et diversifier les sources de financement des entreprises de l'économie sociale

Le potentiel de développement des services à la personne est important au regard des métiers investis en Guadeloupe. En effet, trois activités seulement sont présentes sur la vingtaine possible : le repassage et le ménage, la gestion des espaces verts et l'aide à domicile pour les personnes âgées ou handicapées. Des raisons culturelles et la méconnaissance des métiers du secteur des services à la personne peuvent être des éléments explicatifs. On notera d'ailleurs que le secteur privé est relativement sous représenté : sur les 160 organismes agréés de services à la personne (OASP) en Guadeloupe, seuls 29 % appartiennent au secteur privé contre 52 % en Martinique, 60 % en Guyane et 55 % en France métropolitaine.

Par ailleurs, les jeunes de 30 ans et moins occupent moins souvent des postes de cadres que dans l'ensemble des secteurs d'activité (7,5 % contre 10 %). Ils sont plus fréquemment ouvriers (29 % contre 22 %) ou exercent une profession

intermédiaire (23 % contre 19 %). L'absence de formation initiale de niveau supérieur au bac + 2 dans la région est un élément d'explication. En effet, seul un lycée, préparant à un CAP ou à un BTS, est spécialisé dans les métiers du social et du médico-social en Guadeloupe ; ce qui obligerait les jeunes à poursuivre leur formation ailleurs. Toutefois, il existe de nombreuses formations continues allant du niveau V au niveau I. La formation professionnelle constitue un véritable enjeu dans le développement de ce secteur.

Si la formation des salariés permet de développer les compétences de l'entreprise, la diversification des activités et de la clientèle est un gage de pérennisation pour la structure. Actuellement, ces entreprises sont fortement dépendantes d'une clientèle unique et le risque d'en subir les contrecoûts lors d'une désaffection de celle-ci est important.

⁹ Source : Insee, Enquête Emploi DOM 2011

¹⁰ Supplément France-Antilles écrit et réalisé pour la Région Guadeloupe, avril 2013

Sources utilisées

Les établissements et l'emploi salarié de l'économie sociale sont mesurés à partir de la source Clap (Connaissance locale de l'appareil productif). Le champ de CLAP est presque complet sur les salariés. Les données d'emploi résultent d'une mise en cohérence des sources DADS (Déclarations Annuelles des Données Sociales), URSSAF et Fonction Publique d'État (hors militaires du ministère de la Défense). Pour cette étude, le champ est celui des établissements employeurs et de leur emploi salarié, hors intérimaires.

La caractérisation des emplois salariés repose sur la source DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales). Formalité administrative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, la DADS couvre l'ensemble des employeurs et leurs salariés.

Pour ces deux sources, le champ couvert est celui des postes «non annexes», considérés comme emplois principaux (plus de 30 jours et plus de 120 heures travaillés sur l'année). L'enquête IFOP 2013 pour France Bénévolat est la deuxième d'une série commencée il y a trois ans. Ces chiffres dessinent pour la première fois une évolution des tendances du bénévolat. Elle est réalisée par l'Institut Français d'Opinion Publique (IFOP) et France Bénévolat et porte sur l'engagement des Français de 15 ans et plus, qu'il soit réalisé dans une structure associative ou en dehors. L'échantillon a été structuré selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage et région). Les informations ont été recueillies auprès d'un échantillon de 2130 individus âgés de 15 ans et plus.

Enée est la nouvelle synthèse d'emplois disponible pour les années 2010 et suivantes, elle est éditée uniquement à partir des relevés

d'emplois détaillés saisis dans le cadre du dispositif local d'accompagnement depuis avril 2010 (ETP, postes en insertion, bénévoles, etc.). Elle présente les emplois dans les structures bénéficiaires d'un diagnostic de préaccompagnement et/ou d'une ingénierie dans le cadre des avenants à la convention DLA de l'année considérée. Ils sont calculés à partir des derniers relevés d'emplois effectués par le DLA en distinguant l'effectif total des structures permanent et non permanent, les emplois aidés, les postes en insertion, les stagiaires et les bénévoles. Depuis janvier 2005, la saisie d'un relevé d'emplois est obligatoire par année de convention pour toutes les structures bénéficiaires d'au moins une ingénierie.

Limites de l'étude

Cette étude ne tient pas compte de l'influence de l'économie sociale sur des enjeux tels que le lien social ou l'animation des territoires. Par ailleurs, le rapport « Vercamer » sur l'économie sociale : « entreprendre autrement pour la croissance et l'emploi » d'avril 2010 avait déjà relevé (page 13) que les données disponibles « invitent à poursuivre l'effort de connaissance et de mesure du secteur. » En effet, les données disponibles ne permettent pas de prendre en compte le bénévolat, source de main-d'œuvre non négligeable pour l'économie sociale, notamment au sein des associations. De plus, seuls les établissements employeurs sont pris en compte. En effet, les organisations sans salarié ne sont pas tenues de se déclarer dans un Centre de Formalités des Entreprises, elles sont ainsi mal connues. C'est pourquoi le champ se limite aux établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année 2011 (hors agriculture), ceux-ci étant obligatoirement enregistrés.

Un modèle de régression logistique

Le risque pour une personne exerçant un emploi au sein de l'économie sociale de faire partie des 10 % des personnes les moins rémunérées est étudié selon certaines caractéristiques des individus, toutes choses égales par ailleurs, à partir d'un profil de référence. Dans ce décile tous les individus ont une rémunération inférieure à 10,35 €. À noter que le Smic horaire en 2011 est de 9,19€.

La population étudiée : ensemble des individus exerçant un emploi au sein de l'Économie sociale.

La variable expliquée : indicatrice d'appartenance au premier décile des salaires.

Valeur 0 de la variable pour les personnes qui font partie des 10 % des personnes les moins rémunérées.

Valeur 1 de la variable pour les personnes qui ne font pas partie des 10 % des personnes les moins rémunérées.

Les variables explicatives (disponibles pour l'étude) :

L'âge (3 modalités _moins de 30 ans, 30 à 50 ans, plus de 50 ans), le sexe, la région de travail (4 modalités _Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion), le fait d'exercer une activité relevant de l'économie sociale et la famille de l'économie sociale (4 modalités _coopérative, mutuelle, association, fondation).

Le profil de référence du modèle de régression logistique est défini par les caractéristiques suivantes : un Guadeloupéen, âgé entre 30 et 50 ans, exerçant une activité dans une association n'appartenant pas au champ de l'économie sociale.

Une analyse structurelle résiduelle

Pour approcher le comportement spécifique des établissements de l'économie sociale en Guadeloupe en matière d'emploi, on décompose le taux de croissance de l'emploi salarié entre 2008 (début de la crise économique) et 2011 en deux composantes :

la composante structurelle (ou taux attendu) : c'est le taux de croissance de l'emploi que l'on obtiendrait en Guadeloupe si les établissements de l'économie sociale se comportaient localement en moyenne exactement

comme les établissements de structure identique (secteur d'activité) de métropole (hors IDF).

La composante résiduelle est l'écart entre le taux observé et la composante structurelle. Il s'agit du taux de croissance de l'emploi salarié corrigé des effets de structure induits par les secteurs d'activité des établissements de la région. Cette composante rend compte de la capacité spécifique des entrepreneurs de la région à créer de l'emploi. Elle est parfois appelée

« effet géographique ». Elle peut toutefois intégrer d'autres effets structurels non pris en compte dans l'analyse.

La croissance de l'emploi observée sur l'ensemble des régions entre 2008 et 2011 est de 0,3 %.

Le modèle consiste à étudier les effets structurels et géographiques en les interprétant en écart à la moyenne.

Résultats pour la Guadeloupe (en %)

Région	Évolution	Écart total	Effet structurel	Effet géographique
Guadeloupe	8,9	8,5	1,7	6,8

Source : Insee, Clap 2011.

Définitions

Les projections de population totale sont issues du scénario central du modèle Omphale 2010.

Ses hypothèses pour la Guadeloupe sont :

- un maintien de la fécondité à 2,27 enfants par femme ;

- une baisse de la mortalité parallèle à la tendance métropolitaine (espérance de vie à la naissance de 88,8 ans pour les femmes et 83,1 ans pour les hommes en 2040) ;

- les quotients migratoires, calculés entre 2000 et 2008, sont maintenus constants sur toute la période de projection. Ils reflètent les échanges de population entre la région et les autres régions de France d'une part et entre la région et l'étranger d'autre part.

Les projections de populations dépendantes ne sont pas basées sur les bénéficiaires de l'APA, mais sur l'enquête Handicap-Santé. Cela permet d'estimer une population potentiellement dépendante parmi la population qui réside en Guadeloupe, et d'inclure la population potentiellement dépendante qui se trouve hors dispositif de prise en charge. Ces projections sont obtenues en appliquant aux projections de population totale des taux de dépendance projetés par sexe et âge. Les taux de dépendance pour l'année de base sont issus de l'enquête Handicap-Santé, réalisée en 2008-2009 à domicile et en institution auprès de personnes présentant un handicap ou un problème de santé.

L'évolution de ces taux jusqu'à 2030 s'effectue selon certaines hypothèses :

pour la dépendance lourde (Groupe Iso-Ressources GIR 1 et 2), une stabilité de la durée de vie passée en dépendance lourde. Autrement dit, les gains d'espérance de vie à 65 ans s'assimilent intégralement à des années supplémentaires passées sans dépendance lourde. Pour la dépendance légère (GIR 3-4), on considère qu'en Guadeloupe, la part de l'espérance de vie sans incapacité dans l'espérance de vie à 65 ans reste stable.

Un poste est considéré comme annexe si la durée de travail est inférieure à 30 jours par an ou le nombre d'heures travaillées inférieures à 120 heures ou le ratio nombre d'heures sur durée est inférieur à 1,5 ou si le salaire net sur la période de travail est inférieure à trois fois le SMIC.

Les métiers des services à la personne

- Les métiers de la vie quotidienne
- Agent de surveillance du domicile
- Agent d'entretien de petits travaux et de jardins
- Assistant administratif à domicile
- Assistant informatique et internet à domicile
- Cuisinier à domicile
- Employé de ménage à domicile
- Employé familial
- Enseignant à domicile
- Livreur à domicile
- Les métiers pour la famille et les personnes fragiles
- Accompagnateur à la mobilité
- Aide médico-psychologique
- Auxiliaire de vie sociale
- Garde d'enfant à domicile
- Opérateur de téléassistance
- Technicien de l'intervention sociale et familiale
- Les métiers de direction et d'encadrement
- Directeur de structure, Responsable de secteur, Assistant au responsable de secteur

Source : Guide des métiers et certifications professionnelles des services à la personne.

Bibliographie

- Bisault L. - Le « tiers secteur », un acteur économique important - IP n°1342_ mars 2011.
- Bisault L. - L'échelle des salaires est plus resserrée dans le secteur de l'économie sociale - IP n°1390_ février 2012.
- Benhaddouche A., Duchel C. - « Panorama de l'économie sociale en Martinique : Un secteur féminisé et 9 % de l'emploi salarié total » - AntianÉchos n°14, février 2012.
- Benhaddouche A., Duchel C., Philibert G. - « Panorama de l'économie sociale en Guyane : Un secteur jeune et féminisé et 8 % de l'emploi salarié » - AntianÉchos n°15, juillet 2012.
- Benhaddouche A., Place L. - « En Guadeloupe, le doublement du nombre de personnes âgées dépendantes d'ici 2030 crée de nouveaux besoins », AntianÉchos de Guadeloupe n°23, janvier 2013.
- Forgeot G., Celma C. - Les inégalités aux Antilles-Guyane : dix ans d'évolution - juillet 2009.
- Bilan 2011 de l'activité des Organismes de Services à la Personne - DIECCTE, juin 2013.
- http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=eco-sociale (notamment les comparaisons régionales).
- Moscovici P., Hamon B. - «Entreprendre autrement pour créer des emplois dans nos territoires», Projet de loi Économie sociale 2013 .
- Rapport d'activité des ministères économiques et financiers 2012.

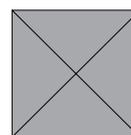
Insee Dossier

L'Économie Sociale en Guadeloupe : Une activité en développement

En Guadeloupe, en 2011, 12 740 personnes travaillent dans la sphère de l'économie sociale. Cette sphère représente 10 % de l'emploi régional en équivalent temps plein. Entre 2006 et 2011, les entreprises de l'économie sociale (ES) ont créé 16,5 % d'emplois supplémentaires alors qu'en moyenne dans l'économie régionale, 3,5 % des postes ont disparu. Cela en fait une activité dynamique, créatrice d'emplois non délocalisables, dans des secteurs à fort potentiel de croissance tels que les services à la personne. Rendre le « tiers secteur » attractif pour les jeunes en professionnalisant les emplois et diversifier les sources de financement des entreprises font partie des défis à relever.

Dossier N°3
Edition 2014

ISSN : 2416-8394
ISBN : 9782110631602



Insee mobile

Insee Guadeloupe
34, Chemin des Bougainvilliers
B.P. 96
97102 Basse-Terre Cedex
Tel. : 05 90 99 36 70
www.insee.fr/guadeloupe
Directeur de la publication : Didier BLAIZEAU
Rédactrice en chef : Béatrice CÉLESTE
Réalisation : Agence Margarita

© Insee 2014

